

**DISCOURS DU PRESIDENT BOUCHERAT EN
INTRODUCTION AUX ATELIERS DES
ENJEUX
DU SDRIF
Aubervilliers – 14 septembre 2005**

Onze mois nous séparent du coup d'envoi auquel nous avons tous participé l'année dernière avec cette envie d'aller le plus loin possible, ensemble, pour dessiner les enjeux, les orientations qui constituent les prémices de nos actions qui seront les réponses aux attentes et besoins des franciliennes et franciliens.

Cette courte année fut un moment que chacun a pu apprécier à l'aune de son engagement dans cet exercice exceptionnel, voire unique, qu'est la révision d'un Schéma Directeur en Ile-de-France.

Nous tous qui connaissons l'histoire de notre territoire régional depuis 40 ans qu'il est en mouvement permanent, commençons à prendre conscience de la mobilisation qui s'est opérée, à tous niveaux et en tous points du territoire.

Parlant au nom du Conseil économique et social, la seconde assemblée régionale, de nature consultative, disponible pour être

saisie par l'exécutif régional mais aussi pour être associée aux réflexions et propositions de tous les autres partenaires -je pense à l'État, aux collectivités territoriales, aux structures intercommunales, aux associations d'élus, aux composantes de la vie économique, aux groupements sociaux - je peux donc - au nom du CESR - attester de l'intensité et de la qualité du travail effectué, ici et là, durant ces onze mois.

A cet instant d'ailleurs, je veux me tourner vers tous ces partenaires pour les remercier. Ils ont su, en effet, associer effectivement à leurs propres compétences, celles du CESR.

Combien de fois, des membres du CESR, experts au sein de nos commissions, notre rapporteur général pour le SDRIF, Pierre MOULIÉ, ou moi-même, sommes-nous allés partager cette volonté de dialogue, ce souci de bien se comprendre et ce fort désir de s'exprimer d'abord sur le bilan du SDRIF de 1994, puis sur les enjeux qui se dessinent pour les 20 ans à venir, mais aussi sur les orientations stratégiques qui s'imposeront. C'est donc bien le contact avec le terrain qui a prévalu et qui nous a permis d'enrichir et d'éclairer nos propres réflexions et propositions et d'être utiles aux élus de ces territoires, eux-mêmes soucieux d'apporter, le moment venu, en fin d'exercice, les

meilleures réponses à leurs administrés, à nos concitoyens.

Je veux également dire, naturellement et sincèrement, à Jean-Paul HUCHON, à Mireille FERRI, à toutes leurs équipes, dont celle de l'IAURIF qui vient de s'exprimer par la voix de son Directeur Général, François DUGENY, le plaisir toujours renouvelé que nous avons eu à travailler avec eux, quotidiennement puis-je dire.

Merci aussi à Bertrand LANDRIEU, à Francis ROL-TANGUY et aux compétences qu'ils gouvernent tous deux au nom de l'État.

Leur sens du dialogue et de la mesure rend le climat apaisé alors qu'on pouvait craindre que pour bien des raisons – ne serait-ce que l'impatience due au retard à produire le décret du 1^{er} septembre 2005 et le mandat du Préfet dont nous ne connaissons les termes que depuis peu – on pouvait donc craindre qu'il y ait tensions voire blocages avec ce partenaire qu'est l'État, dans son statut nouveau d'associé, lui qui, depuis les origines des schémas directeurs en région parisienne, était le pilote, le chef de file en la matière.

Autrement dit, il a été relativement simple et agréable de vivre depuis un an ces moments « SDRIF », dans notre région ; c'est le point de vue du CESR.

Quelques mots maintenant sur ce que nous avons eu à connaître depuis que le Président HUCHON et la Vice-présidente Mireille FERRI ont saisi le CESR, le 30 juillet 2004, à partir de la délibération du Conseil régional du 26 juin 2004.

La pierre angulaire de nos travaux est le rapport-Avis du 20 décembre 2004 dû à la plume de Pierre MOULIÉ qui a su traduire et valoriser les apports de nos 11 commissions thématiques et de notre section prospective et planification. Nous avons pu constater, depuis, que cette réponse du CESR, à la saisine du Président de l'Exécutif, était inscrite dans le bon sens et devenait une référence solide, argumentée, éclairée, fruit de notre expérience et de notre vécu de terrain.

Cette contribution a sans doute été utile à chacun, à l'occasion des Ateliers thématiques du printemps 2005 et le sera encore pour la période qui s'ouvre avec de nouveaux Ateliers où stratégies et orientations d'aménagement et de développement seront à l'ordre du jour. Il en sera de même pour les Ateliers territoriaux qui nous permettront de franchir un degré supplémentaire dans nos réflexions

partagées entre tous les partenaires et qui nous rapprocheront de l'autre rive, car nous sommes actuellement au milieu du gué.

Ces tous derniers temps, nous avons constaté, nous les membres du CESR qui avons participé aux quatre ateliers, que la marche en commun, dans le climat que j'ai évoqué précédemment d'un mot – « apaisé » - fut une démarche progressive, prudente, consciente des enjeux mais aussi du calendrier très contraint.

Nous avons aussi retenu que globalement nous visions un horizon à 20 ans ; que le « fait régional » « voire l'identité régionale » prenaient corps et étaient acceptés ; que le développement durable et l'éco-région s'imposaient à tous les acteurs et dans tous les territoires.

Nous avons noté qu'il restait beaucoup à faire pour asseoir l'attractivité de notre région qui reposera bien sûr sur l'économie mais aussi sur la cohésion sociale et le fonctionnement urbain. Il est donc nécessaire de revisiter la notion et la réalité qu'est le polycentrisme, comme il sera indispensable de préciser la gouvernance du territoire avec des approfondissements auxquels le CESR est très attaché, et qui portent sur le management, l'évaluation et les outils de mesure et de suivi.

J'ajoute à ces considérations qui visent le cadre général de l'exercice SDRIF, quelques mots concernant les objectifs.

Le tout premier d'entre eux sera la qualité de vie – en tout lieu du territoire. Cela passera par l'équilibre à bâtir à partir d'attentes des Franciliens en matière de sécurité, de convivialité, de proximité, de mixité et nous retrouverons le débat sur la densification qui fort heureusement n'est plus tabou. La structuration et la gestion de l'espace imposeront une véritable maîtrise de celui-ci.

Nous devons protéger, restaurer et valoriser l'environnement et les ressources naturelles dans une perspective de long terme. C'est un programme passionnant à la dimension de l'ambition que partagent tous les participants à ce Forum.

Cet ensemble de priorités devra s'harmoniser avec les exigences « centrales » que sont et seront encore longtemps les transports et le logement. Nous savons l'actualité de ces deux dossiers sur lesquels le CESR s'est exprimé – et depuis longtemps – en faveur d'un pouvoir régional dont la responsabilité est et sera de plus en plus reconnue par nos populations. Les insatisfactions y sont fortes et le bilan actuel en est plus décevant qu'encourageant.

Je voudrais insister encore sur quelques points qui devront faire l'objet d'accords partagés entre les partenaires si l'on veut s'engager vers la mise en œuvre d'un schéma directeur traduisant une politique d'aménagement et de développement pour toutes les parties du territoire, sans établir de priorités, sans définir un quelconque ordre de classement. En un mot, le schéma directeur devra s'ouvrir sur un avenir positif pour chacun.

Pour ce faire, il nous faut sans tarder comprendre les évolutions à venir de notre population, en nombre bien sûr, mais surtout dans sa structure.

Il nous faut aussi décrire l'économie et son développement au-delà des pôles de compétitivité et même au-delà de ce que nous allons, les uns et les autres, dire et préconiser à propos du futur schéma régional de développement économique. Les milieux représentatifs du monde des entreprises devront éclairer le débat en mettant en commun leurs réflexions et propositions sur quelques aspects insuffisamment abordés à ce jour dans nos travaux SDRIF ; il s'agit par exemple de la logistique et du fret, du commerce dans toutes ses composantes, des énergies au-delà même de l'inquiétante actualité, mais aussi des réseaux et communications.

Un mot encore sera pour redire que si le « fait régional » semble s'imposer, ce dont je me félicite, il faudra toutefois bien intégrer toutes les autres dimensions, infra et supra-régionales. Les responsables des départements, en particulier, ne manqueront pas de peser légitimement dans la prochaine partie de l'exercice qui va s'ouvrir dans quelques semaines.

Mais il y aura aussi, le Bassin parisien qui est une pièce maîtresse dans l'hexagone, en Europe et dans le monde. Nous savons que les 7 autres régions du Bassin parisien, veulent vivre, construire, se développer avec l'Île-de-France, dans le respect de la personnalité de chacune et dans l'équilibre qui garantissent l'harmonie et une nécessaire solidarité.

Les vrais obstacles, devant nous, s'inscrivent plutôt dans le calendrier qui, dans un an environ, va se compliquer, avec ses échéances électorales 2007 et 2008. Il nous paraît donc impératif de maintenir le rythme actuel de nos travaux en commun pour préparer une « esquisse » ou « un avant-projet » de Schéma Directeur pour la fin de l'année prochaine, comme nous avons su le faire au début des années 90 avant la rédaction définitive du schéma directeur de 1994.

Il serait donc utile que la cadence que nous nous sommes tous imposée, c'est-à-dire : octobre 2004, puis septembre 2005, à

Aubervilliers, soit maintenue en 2006 et que nous nous retrouvions, ici, pour débattre et nous prononcer sur un tel document, dans un an.

Jamais 2 sans 3 dit-on !